

+

Département de SAONE ET LOIRE

COMMUNE DE MESSEY SUR GROSNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2017

Le six mars deux mil dix-sept, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MESSEY SUR GROSNE, légalement convoqué le 24 février 2017, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexandre DUPARAY (Maire)

Étaient présents : M. DUPARAY Alexandre (Maire), Mme PACAUD Joëlle, Mme JOLY Murielle, M. BLANDIN Michel (adjoints) - Mme LAUVERNIER Dominique, Mme SEGUIN Béatrice, M. PERRUSSON Jean Pierre, M. MAINTENON Pierre, M. GRANGR Didier, M. GAVIGNET Emmanuel, M. MAYEL Vincent.

Absents : M. BASTIEN Mickaël, Mme BONNAMOUR CLEMENT Sophie

Secrétaire de séance : M. MAINTENON Pierre

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents le procès-verbal du 01 décembre 2016.

IL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- **ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE A LA DEMISSION DU 1^{ER} ADJOINT AU MAIRE M. CARTIER**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 06 avril 2014 relative à l'élection des adjoints au Maire fixant leur nombre à quatre ;

Vu la lettre de démission de M. CARTIER Christophe des fonctions de 1er adjoint au Maire et de conseiller municipal en date du 13 février 2017, adressée à M. le Sous- Préfet de Saône et Loire le 14 février 2017 et acceptée par le représentant de l'Etat le 20 février 2017 ;

M. le Maire propose à l'assemblée de procéder au remplacement de M. CARTIER Christophe, par l'élection d'un nouvel adjoint au maire.

DEMANDE aux membres du conseil Municipal de bien vouloir délibérer :

1) sur le maintien du nombre d'adjoints conformément à la délibération du 06 avril 2014 ;

2) sur le rang qu'occupera le nouvel adjoint, à savoir :

- il prendra rang après tous les autres ;

- toutefois, le conseil municipal peut décider qu'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu dont le poste est devenu vacant (artL2122-10 du CGCT)

3) pour désigner un nouvel adjoint au Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- de maintenir le nombre d'adjoints au Maire à 4
- que le nouvel adjoint occupera le même rang que l'élu dont le poste est devenu vacant.

M. le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire (art. L.2122-4, L.2122-7 ET L.2122-7-1 du CGCT). Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

M. MAYEL Vincent a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art. L.2121.15 du CGCT)

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

1er tour de scrutin

Sous la présidence de M. DUPARAY Alexandre, Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection du nouvel adjoint

a) nombre de votants	11
b) nombre de suffrages déclarés nuls	0
c) nombre de suffrages exprimés	11
d) majorité absolue	6

M. GRANGER Didier a obtenu 11 voix

M. GRANGER Didier ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 1er adjoint et a été immédiatement installé.

Puis M. le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de M. CARTIER Christophe en tant que délégué de la commune au Syndicat des Eaux de la Région de Sennecey ainsi que dans diverses commissions.

Le Conseil Municipal, après vote

- désigne à l'unanimité comme délégué titulaire Monsieur GRANGER Didier au Syndicat des Eaux de la Région de Sennecey
- désigne M. GRANGER Didier comme délégué titulaire à la commission d'appel d'offres (CAO)
- modifie la composition des commissions :

COMMISSION DES FINANCES

Rapporteur : JOLY Murielle

BONAMOUR CLEMENT Sophie - PACAUD Joëlle – GRANGER Didier – MAINTENON Pierre – BLANDIN Michel

COMMISSION DES CHEMINS ET BATIMENTS

Rapporteur : GRANGER Didier

BASTIEN Mickaël – PERRUSSON Jean Pierre – PIERRE Michel – MAYEL Vincent – BLANDIN Michel

COMMISSION DES TERRAINS COMMUNAUX ET FORET

Rapporteur : BLANDIN Michel

BASTIEN Mickaël – GRANGER Didier – MAYEL Vincent – PIERRE Michel

COMMISSION SCOLAIRE – JEUNES ET ASSOCIATIONS

Rapporteur : GAVIGNET Emmanuel

LAUVERNIER Dominique – MAINTENON Pierre - BONNAMOUR CLEMENT Sophie

COMMISSION MEDIATHEQUE

Rapporteur : SEGUIN Béatrice

GAVIGNET Emmanuel – LAUVERNIER Dominique – JOLY Murielle

COMMISSION RELATIONS ET COMMUNICATION

Rapporteur : MAINTENON Pierre

SEGUIN Béatrice – LAUVERNIER Dominique – GAVIGNET Emmanuel – BONAMOUR

CLEMENT Sophie – PACAUD Joëlle

COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES

Rapporteur : PERRUSSON Jean Pierre

MAINTENON Pierre

COMMISSION PERSONNEL

Rapporteur : PACAUD Joëlle

GRANGER Didier – SEGUIN Béatrice – JOLY Murielle

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET FLEURISSEMENT

Rapporteur : LAUVERNIER Dominique

BLANDIN Michel – GRANGER Didier – SEGUIN Béatrice – BASTIEN Mickaël

• COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Sous la présidence de Mme JOLY Murielle, Adjointe, ils sont présentés par elle-même déléguée aux finances.

1 – COMMUNE

Après lecture, article par article, et résumé ci-dessous

Section de fonctionnement :

- Dépenses	449 128.77 €
- Recettes.....	732 981.19€
Excédent	313 852.42 €

Section d'investissement

- Dépenses	458 891.07 €
- Recettes	428 024.90 €
Déficit	30 866.17 €

Avec des dépenses engagées non mandatées d'un montant de 61 734.00 € et de recettes octroyées non reçues d'un montant de 3 873.00 €, l'affectation de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement s'élève à 88 727.17 € laissant **un excédent de fonctionnement disponible de 225 125.25 €**.

Le Conseil Municipal,

Par un vote à main levée, sur 10 votants, par 10 voix pour soit à l'unanimité

Décide de l'approuver

2- SERVICE ASSAINISSEMENT

Après lecture, article par article, et résumé ci-dessous :

Section d'exploitation :

- Dépenses	42 944.59 €
- Recettes	312 615.46 €
Excédent	269 670.87 €

Section d'investissement :

- Dépenses	7 480.70 €
- Recettes	138 501.87€
Excédent	131 021.17 €

Avec des dépenses engagées non mandatées d'un montant de 889 840 € et de recettes octroyées non reçues d'un montant de 536 000 €, l'affectation de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement s'élève à 222 818.83 € laissant **un excédent de fonctionnement disponible de 46 852.04 €.**

Le Conseil Municipal,
Par un vote à main levée, sur 10 votants, par 10 voix pour, soit à l'unanimité,
Décide de l'approuver.

Monsieur le Maire reprenant la présidence de l'assemblée.

• **COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les comptes de gestion du receveur M. DORME Raphaël pour l'exercice 2016, qui sont la réplique des comptes administratifs précédemment votés. Le Conseil Municipal, par un vote à main levée, sur 10 votants, décide à l'unanimité des membres présents et représentés de les adopter.

• **REMPLACEMENT DE M. RENAUD HUBERT A LA SURVEILLANCE DE LA SALLE**

M. le Maire informe le Conseil que M. RENAUD Hubert souhaite arrêter sa fonction de surveillant de la salle communale à compter du 15 avril prochain. M. le Maire et le Conseil le remercient vivement pour sa disponibilité et sa rigueur qui ont contribué au bon fonctionnement de la salle des fêtes, tâche pas toujours facile. Les personnes souhaitant pourvoir à son remplacement sont priées de se faire connaître au secrétariat.

• **MODIFICATION DU PERIMETRE ET DES STATUTS DU SYNDICAT DE LA GROSNE**

M. GRANGER Didier délégué informe le conseil

- de la délibération du Conseil Syndical du Syndicat d'Aménagement du bassin de la Grosne en date du 30 janvier 2017 approuvant l'adhésion de neuf nouvelles communes plus la commune nouvelle " La Vineuse sur Frégande" pour la partie de son territoire correspondant à l'ancienne commune de Vitry les Cluny.
- de la délibération du Conseil Syndical du Syndicat mixte d'Aménagement du bassin de la Grosne en date du 30 janvier 2017 approuvant la modification de ses statuts ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver :

- l'adhésion des communes d'Ameugny, Curtil sous Burnand, Saint Ythaire, Burzy, Genouilly, Malay, Saint Gengoux le National, Cormatin et Savigny sur Grosne au Syndicat d'Aménagement du bassin versant de la Grosne.
- le projet de statuts du Syndicat intercommunal d'Aménagement du bassin de la Grosne.

• **PROGRAMME TRAVAUX ONF 2017**

M. BLANDIN Michel 4^{ème} adjoint, chargé de la gestion de la forêt donne connaissance au Conseil du programme de travaux établi par l'ONF pour 2017. Le montant des travaux s'élève à 1 693.04 € HT en investissement et à 3 839.08 € en fonctionnement. Le Conseil à 10 voix pour et une abstention accepte ce devis et dit que cette dépense sera inscrite au budget.

- **QUESTIONS DIVERSES**

M. le Maire fait part au Conseil :

- De la lettre de M. JOURDIER qui ne souhaite plus louer la licence IV pour son établissement à compter du 01 juillet 2017 et d'autre part d'une demande pour relouer celle-ci à compter de l'automne 2017 pour le projet d'ouverture d'un restaurant sur la commune.
- De la demande de subvention exceptionnelle pour le séjour scolaire cinéma organisé pour les cours élémentaires et moyens de nos écoles du 09 au 12 mai 2017 à ST CHERON dans l'Essonne. Le Conseil décide de leur accorder une subvention d'un montant de 1 000.00 €.
- Des devis pour le remplacement de la porte de garage à la garderie ainsi que du couloir du logement au-dessus de la garderie. Le conseil demande que d'autres devis soient établis.

Mme PHILIPPON Christine, coordonnatrice du recensement de la population fait le point sur le déroulement de celui-ci. 10 familles n'ont pas répondu à l'enquête ce qui pénalisera la commune selon estimation d'environ 19 personnes sur la population totale.

Mme PACAUD Joëlle 2^{ème} adjointe chargée des affaires sociales fait le compte rendu de la dernière réunion du CCAS en date du 13 février 2017. Les décisions suivantes ont été prises :

- Subvention de 500 € au Foyer Rural pour l'animation de la matinée Arbre de Noël offert aux enfants de la commune
- Partenariat avec l'Association Les Lutins pour la prise en charge de tickets de cantine.
- Récompense pour les enfants quittant l'école primaire pour entrer en 6^{ème}
- Date du banquet des Anciens 2017 le dimanche 19 novembre
- Mise en place des ateliers du Bien Vieillir

Mme PACAUD Joëlle, Vice-Présidente à La communauté de Communes du sud Côte Chalonnaise fait le point sur le fonctionnement de celle-ci :

- extension du périmètre
- absence de la Directrice Générale des services
- avancement du PLUI
- distribution des badges pour l'accès à la déchetterie de Nanton (Servelle) pour les habitants de la commune

M. le Maire donne les orientations budgétaires 2017 et dit qu'une réunion des finances se tiendra prochainement pour déterminer les dépenses à inscrire au budget.

Mme SEGIN Béatrice, déléguée à la médiathèque, donne connaissance au Conseil des listes des livres, CD et abonnements à désherber. Le Conseil accepte le désherbage de ces documents.

La séance a été levée à 22 heures 45 minutes.

